



DELIBERATION N° 2025-08

Objet : Election au poste de 2^{ème} vice-président

Le 18 mars 2025 à 14h

Le comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly/Charlieu sous la Présidence du Président, Monsieur Michel LAMARQUE

Date de convocation : 06/03/2025

Nombre de membres en exercice : 15

Présents (11) : Michel LAMARQUE, Pierre AUVOLAT, Fabrice DEJOUX, Jean FARIZY, Colette LEBEAU, Thierry NIGAY, François RENARD, Sylviane TERNISIEN, Patrice AUFRANT, Gérard SIMOND (suppl.), Alain LE CLOIREC (suppl.).

Absents excusés : Guillaume DESCAVE, Jérémie LACROIX, René VALORGE, Christian LAVENIR, Bernard PATTEEUW.

Secrétariat assuré par : Pierre AUVOLAT

M. le Président rappelle que le poste de 2^{ème} vice-président est vacant depuis la démission de M. GILGENKRANZ en 2024. Suite à la modification des statuts du syndicat début 2025, tous les EPCI membres ont désigné leurs délégués titulaires et suppléants. Il propose donc de procéder à l'élection d'un nouveau vice-président.

Vu la délibération N° 2020-008 du 17/09/2020, fixant le nombre de vice-présidents du SYMISOA à 4 Etant donné la vacance du poste du 2^{ème} vice-président

Conformément à la réglementation en vigueur, l'élection des vice-présidents a été réalisée au scrutin uninominal majoritaire à 3 tours.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 5211-1 et 2 relatifs au fonctionnement de l'organe délibérant des EPCI;

Le comité syndical a procédé à l'élection du 2ème vice-président

1 candidat s'est présenté : Mme Sylviane TERNISIEN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins	11
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages pour Mme TERNISIEN	11

Mme Sylviane TERNISIEN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, elle a été proclamée 2^{ème} vice-présidente du SYMISOA et a été immédiatement installée.

Fait à Pouilly/Charlieu, le 20/03/2025

Le Président du SYMISOA
M. Michel LAMARQUE

Le secrétaire de séance
M. Pierre AUVOLAT



Transmis au représentant de l'Etat le : 25/03/2025

Publié le : 25/03/2025